

AVIDUST PG

PROPRIETES :

- Forte rémanence
- Poudre insecticide sèche micronisée

POINTS FORTS

- Idéal pour les nids de frelons et de guêpes



TP14 : Poudre insecticide sèche micronisée à action destructrice et à forte rémanence

Seau de 10kg

Composition :

Perméthrine (N° CAS 52645-53-1) 0,7 % Géraniol (N° CAS 106-24-1) 0,05 %

ref.INZA1017

Contexte d'utilisation

AVIDUST est une poudre insecticide sèche micronisée avec une action destructrice immédiate et à forte rémanence qui peut être utilisée dans les endroits suivants :

- Locaux ruraux et professionnels
 - Locaux industriels et domestiques
 - À l'extérieur, dépôts d'ordures, bords de fossés, terrains etc.
- AVIDUST est un insecticide utilisé contre tous type d'insectes volants et rampants, tels que : mouches, moustiques, guêpes, frelons, fourmis, cafards, punaises, acariens, puces, tiques, poux, etc. Son action persiste quelques semaines dans les endroits fermés et durant des périodes plus brèves si le produit est directement exposé aux agents atmosphériques.

Mode d'emploi

Distribuer uniformément la poudre manuellement ou par l'intermédiaire d'une poudreuse, en faisant attention à bien faire pénétrer le produit dans les coins, les interstices des planchers et dans tous les endroits cachés où, par habitude, les insectes se cachent.

La quantité de produit à distribuer dépend des surfaces et des lieux à traiter:

- surfaces lisses (sans fissures et creux) : distribuer uniformément le produit à la dose de 1 kg tous le 20-25 m².
- surfaces irrégulières (avec fissures et creux) : distribuer uniformément le produit à la dose de 1 kg tous le 15-20 m².

En cas de forte infestation, utiliser la dose maximale. Respecter un intervalle de 3-4 semaines entre les applications en intérieur et 1 à 2 semaines en extérieur. La durée du traitement est variable et dépend du degré d'infestation, de l'espèce à combattre et de la saison ; dans tous les cas, il est préférable de ne pas dépasser 15-20 semaines de traitement.

Utiliser un Equipement de Protection Individuelle EPI adéquat et en bon état

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

Mentions de danger : H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette - P102 Tenir hors de portée des enfants - P103 Lire l'étiquette avant utilisation - P273 Éviter le rejet dans l'environnement - P391 Recueillir le produit répandu - P501 Éliminer le contenu/récipient dans les circuits de collecte appropriés.



ATTENTION

Utiliser les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.